Étude de la Chevêche d'Athéna *Athene noctua* dans le cadre des aménagements du poste électrique de Limeux (Somme).

Rédaction, cartographie : Thomas HERMANT



Photo 1 : Chevêche d'Athéna *Athene noctua*.
© Jacques PERSYN



Photo 2 : Chevêche d'Athéna *Athene noctua*.
© Jacques PERSYN

Introduction

La Chevêche d'Athéna *Athene noctua* est une petite chouette inféodée aux zones bocagères et aux vergers. Sa présence est avérée dans le secteur de Limeux. Toutefois, la population locale n'avait jamais été évaluée précisément. L'objectif de cette étude lancée en 2015 était donc de réaliser une recherche exhaustive des sites de présence de l'espèce dans un rayon de cinq kilomètres autour du poste électrique de Limeux géré par RTE afin de connaître l'état des populations locales et d'évaluer la potentialité d'accueil du futur verger planté autour du poste électrique et la pertinence d'y installer un ou plusieurs nichoirs.

Présentation de la Chevêche d'Athéna

La Chevêche d'Athéna *Athene noctua* (cf. photos 1 et 2) est une espèce de rapace nocturne sédentaire. Son aire de répartition s'étend dans toute l'Europe méridionale et tempérée, ainsi que le nord de l'Afrique et une bonne partie du continent asiatique, jusqu'aux côtes orientales de ce dernier.

Il s'agit d'une espèce anthropophile issue de milieux ouverts et steppiques qui a colonisé le Nord de la France suite aux déboisements importants du Moyen-âge et au modelage du territoire par les hommes pour la polyculture et l'élevage. Elle occupe principalement les milieux agricoles traditionnels, c'est à dire le bocage semi-ouvert, les vieux vergers, les prairies avec arbres têtards ainsi que les zones périphériques des villages et les fermes isolées présentant une mosaïque d'habitats favorables. Pour subsister, elle a besoin de cavités pour nicher, de perchoirs pour chasser et de prairies plutôt rases pour repérer ses proies (DE LESTANVILLE, 2013).

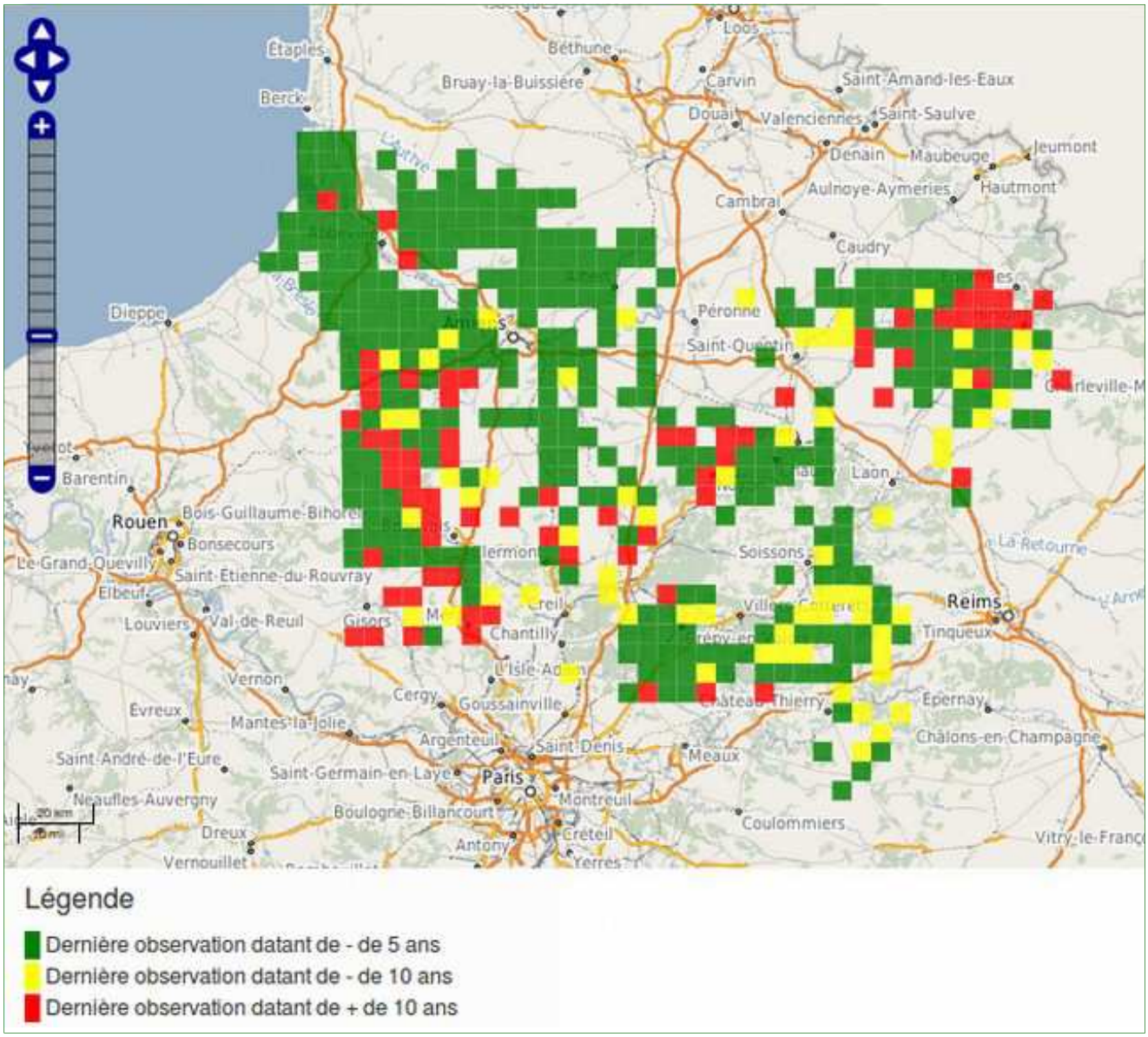


Figure 1 : État des connaissances sur la Chevêche d'Athéna en Picardie fin 2015.
(données issues de Clicnat au 21/12/2015)

La Chevêche d'Athéna en Picardie

L'espèce est classée comme « Assez Commune » en Picardie mais « Vulnérable » d'après le Référentiel de la faune sauvage de Picardie datant de 2009. D'après les connaissances acquises avant 2015, elle est répartie dans toute la région avec des noyaux de populations plus conséquents dans certains secteurs de Picardie : la frange ouest allant du Vimeu au Pays de Bray, la Plaine Maritime Picarde, le Ponthieu, le Nord-Amiénois, le Noyonnais, le Valois, le Tardenois, la Thiérache et l'est du Vermandois (cf. figure 1).

La préservation de l'espèce passe par le maintien des prairies, des vergers hautes-tiges, des arbres têtards et des haies. L'installation de nichoirs sur des zones dépourvues de cavités naturelles peut également, dans une moindre mesure, aider à la conservation de cette espèce (DE LESTANVILLE, 2013).

La Chevêche d'Athéna dans le secteur de Limeux

L'analyse préalable des données contenues dans la base de données faunistiques picarde Clicnat a permis de mettre en évidence la présence de la Chevêche d'Athéna sur plusieurs secteurs au sein du périmètre des cinq kilomètres autour du poste électrique de Limeux. La grande majorité de ces données est issue de prospections réalisées par Picardie Nature entre 2012 et 2014 (dont 90 % ont eu lieu en 2013) dans le cadre de l'élaboration d'un diagnostic régional sur la Chevêche en Picardie. Des recherches avaient alors été réalisées sur plusieurs secteurs favorables à l'aide de la technique de la repasse (diffusion du chant de l'espèce afin de stimuler les éventuels individus présents et les pousser à répondre en se mettant à leur tour à chanter). 23 sites ont été concernés par ces recherches et la Chevêche d'Athéna a été contactée sur 8 d'entre-eux (cf. figure 2).

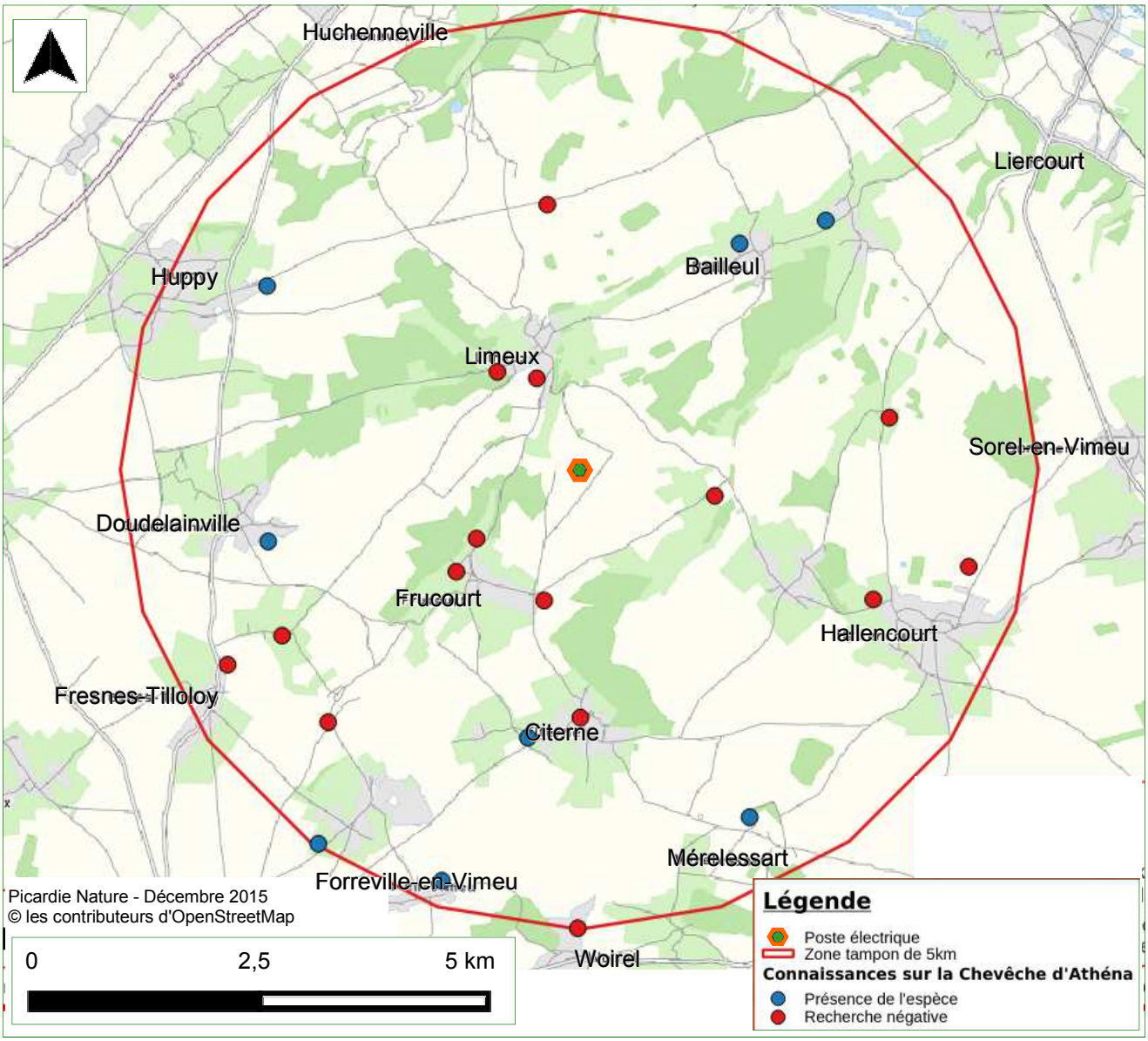


Figure 2 : Localisation des sites où la Chevêche d'Athéna a été recherchée antérieurement à l'étude menée en 2015.

Avant le lancement de l'étude de 2015, l'espèce était donc connue sur les communes de Bailleul, Citerne, Doudelainville, Forceville-en-Vimeu, Huppy, Mérélessart et Neuville-au-Bois.

L'étude réalisée en 2015

Protocole

Pour rappel, l'objectif de l'étude réalisée en 2015 était de mieux connaître l'état des populations de Chevêche dans un périmètre de cinq kilomètres autour du poste électrique de Limeux afin d'évaluer la potentialité d'accueil du futur verger planté en périphérie de ce dernier et la pertinence d'y installer un ou plusieurs nichoirs.

Après avoir analysé les données historiques de l'espèce sur la zone d'étude, une analyse cartographique des sites potentiels de présence de l'espèce a été effectuée (cf figure 3). Cette analyse s'est appuyée sur un repérage des secteurs potentiellement favorables à l'espèce à partir de photographies aériennes de la zone.

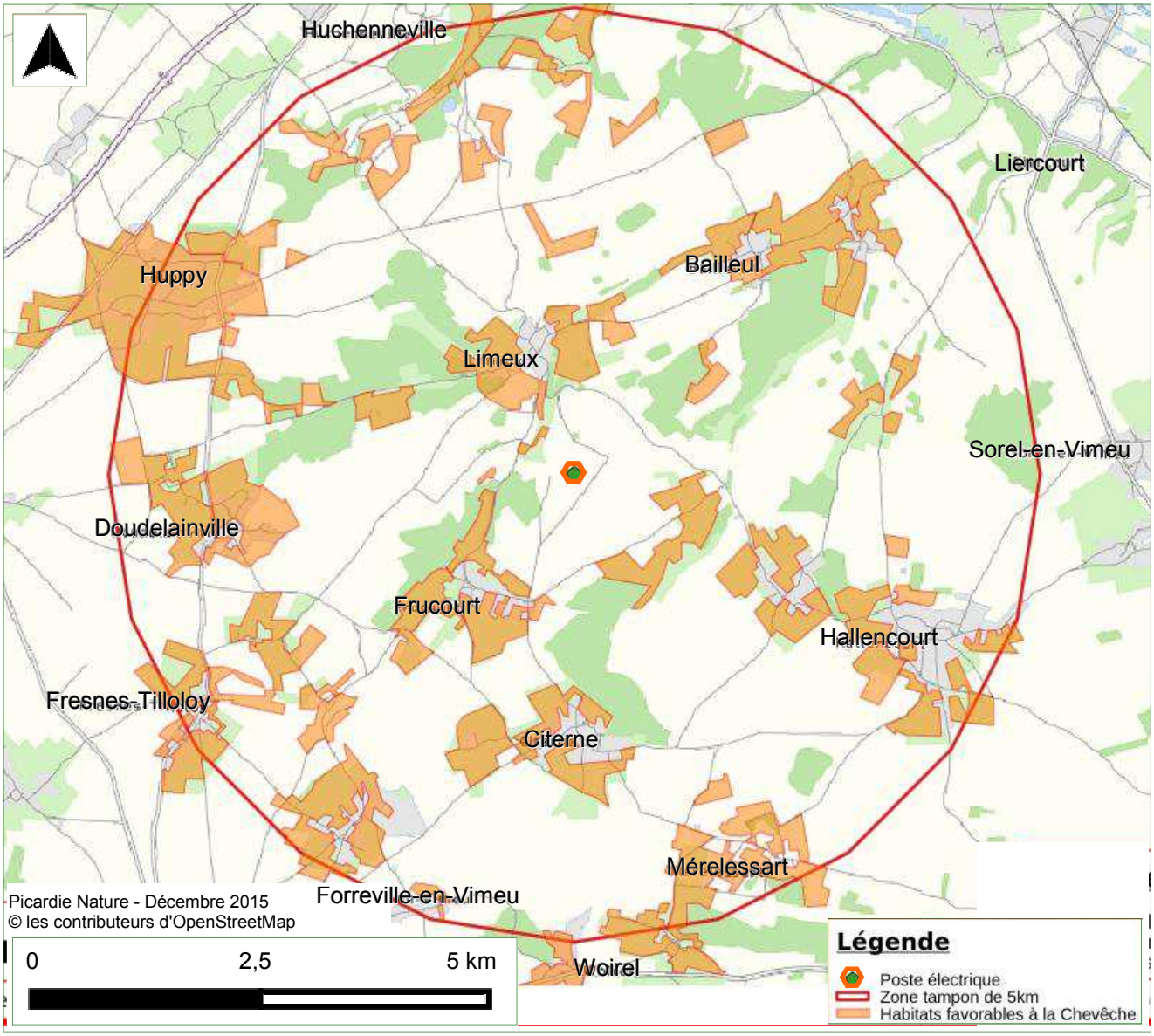


Figure 3 : Cartographie des habitats favorables à la Chevêche

Il est à noter que ces secteurs favorables sont en grande partie situés au cœur ou en périphérie immédiate des villages. Les zones situées entre les villages sont quant à elles généralement non favorables car composées en grande partie de cultures et de boisements.

Une fois ce repérage fait, des points d'écoute ont été placés sur la carte afin de couvrir au mieux les zones favorables à la Chevêche et optimiser les chances de détecter l'espèce sur ses secteurs de présence (cf figure 4). Leur disposition a également été influencée par la présence de routes et de chemins à proximité des points afin d'optimiser le temps de prospection. Sur le terrain, la majorité des points d'écoute a été réalisée aux emplacements initialement définis.

Cependant, il est arrivé parfois que certains points aient été déplacés pour des raisons pratiques (présence d'éléments paysagers gênants pour l'écoute tels que des haies, talus ; difficultés d'accès, etc.), que d'autres aient été supprimés (habitat finalement non favorable, évolution du milieu par rapport aux photographies aériennes, impossibilité d'accès, etc.) ou que des points aient été ajoutés (milieux favorables non décelés sur les photographies aériennes).
Une fois ce travail préparatoire terminé, est venue la phase d'inventaire de terrain. La Chevêche d'Athéna est une espèce dont la nidification s'étudie relativement tôt en saison. En effet, les mâles commencent à chanter dès la fin février afin d'attirer les femelles et de s'accoupler. La saison du chant bat ensuite son plein vers mars/avril. Entre les accouplements, ils recherchent alors une cavité sûre qui leur permettra de pondre à en avril/mai.

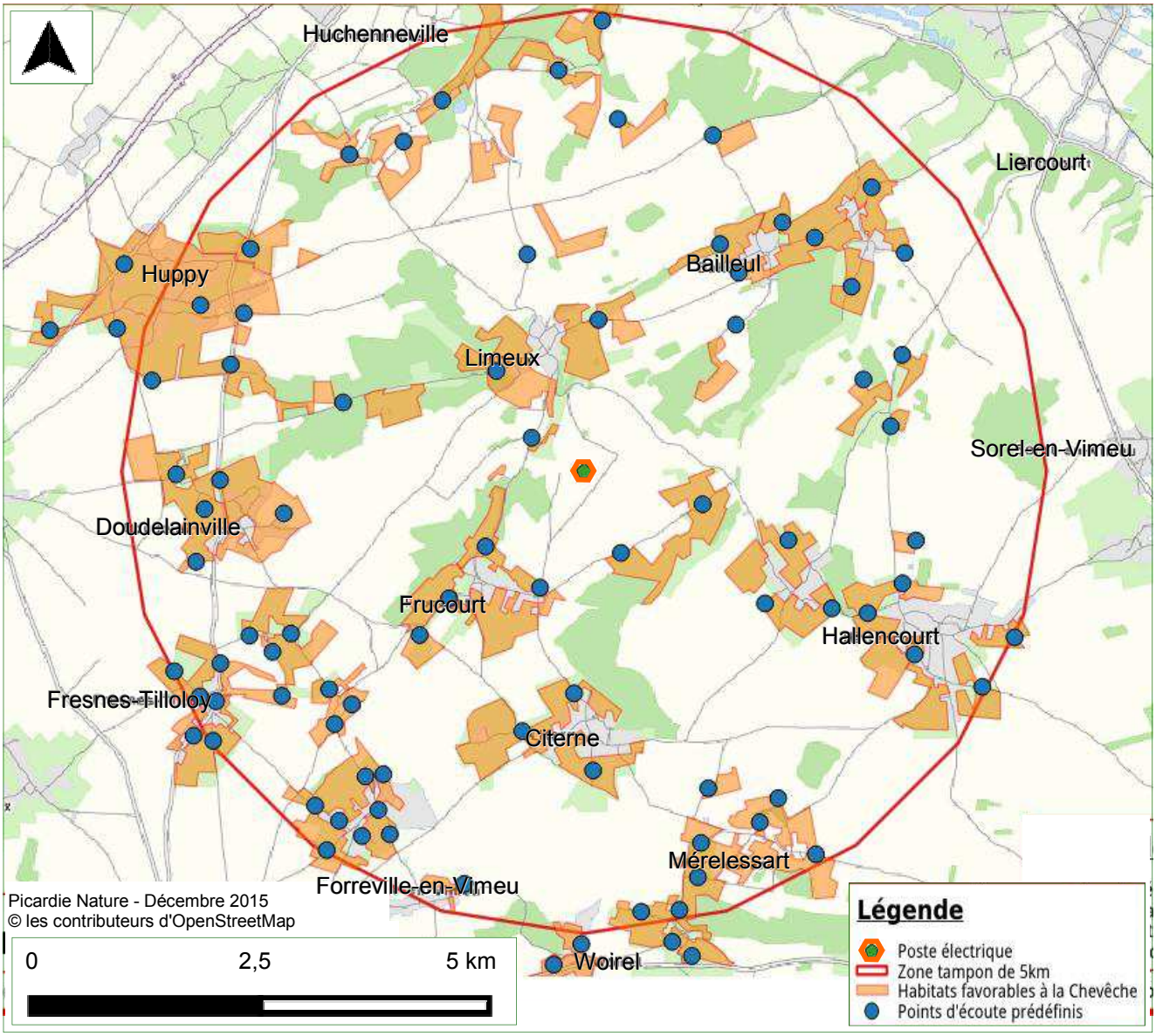


Figure 4 : Cartographie des points d'écoute prédéfinis pour le suivi de la Chevêche dans le périmètre de 5km autour du poste électrique de Limeux en 2015

C'est donc au cours de cette période de mars/avril que les suivis de cette espèce sont les plus efficaces. Ils consistent en une séries de points d'écoute effectués à travers le territoire étudié par des soirées aux conditions météorologiques favorables, c'est à dire plutôt douces, sans vent et sans pluie.

La Chevêche d'Athéna étant active dès le crépuscule, il est donc possible de commencer à la rechercher juste avant la tombée de la nuit. Afin d'optimiser les chances de la contacter, sur chaque point d'écoute a été pratiquée la repasse. Cette technique, à utiliser avec modération et dans des cadres bien précis (pour limiter le dérangement des oiseaux), consiste à diffuser le chant de l'espèce étudiée, dans ce cas précis la Chevêche, afin de stimuler les éventuels mâles présents sur la zone et les inciter à chanter.

Elle permet ainsi souvent de détecter des mâles qui ne chantent pas spontanément. Le principe était donc de diffuser lors de l'arrivée sur un point le chant d'un mâle à l'aide d'un magnétophone ou tout autre lecteur, et ce durant deux minutes environ. Si un individu répondait, il n'était donc pas nécessaire de continuer la repasse. Il suffisait alors d'écouter, de détecter et de localiser sur carte le ou les chanteurs présents sur le site.

En cas de non réponse après quelques minutes au premier coup de repasse, une seconde diffusion était effectuée, voire une troisième si il ne se passait rien. Si au final aucun individu ne se manifestait, les recherches pouvaient alors continuer sur le point suivant.
Les résultats obtenus ont permis d'estimer le nombre de mâles chanteurs et de cartographier les cantons potentiels de l'espèce au sein du territoire. Cette estimation donne un aperçu de la population nicheuse locale sans pour autant correspondre à un nombre réel de couples. Ce nombre constitue cependant un indicateur fiable et précis pour suivre l'évolution et l'état des populations dans le temps sur la zone.

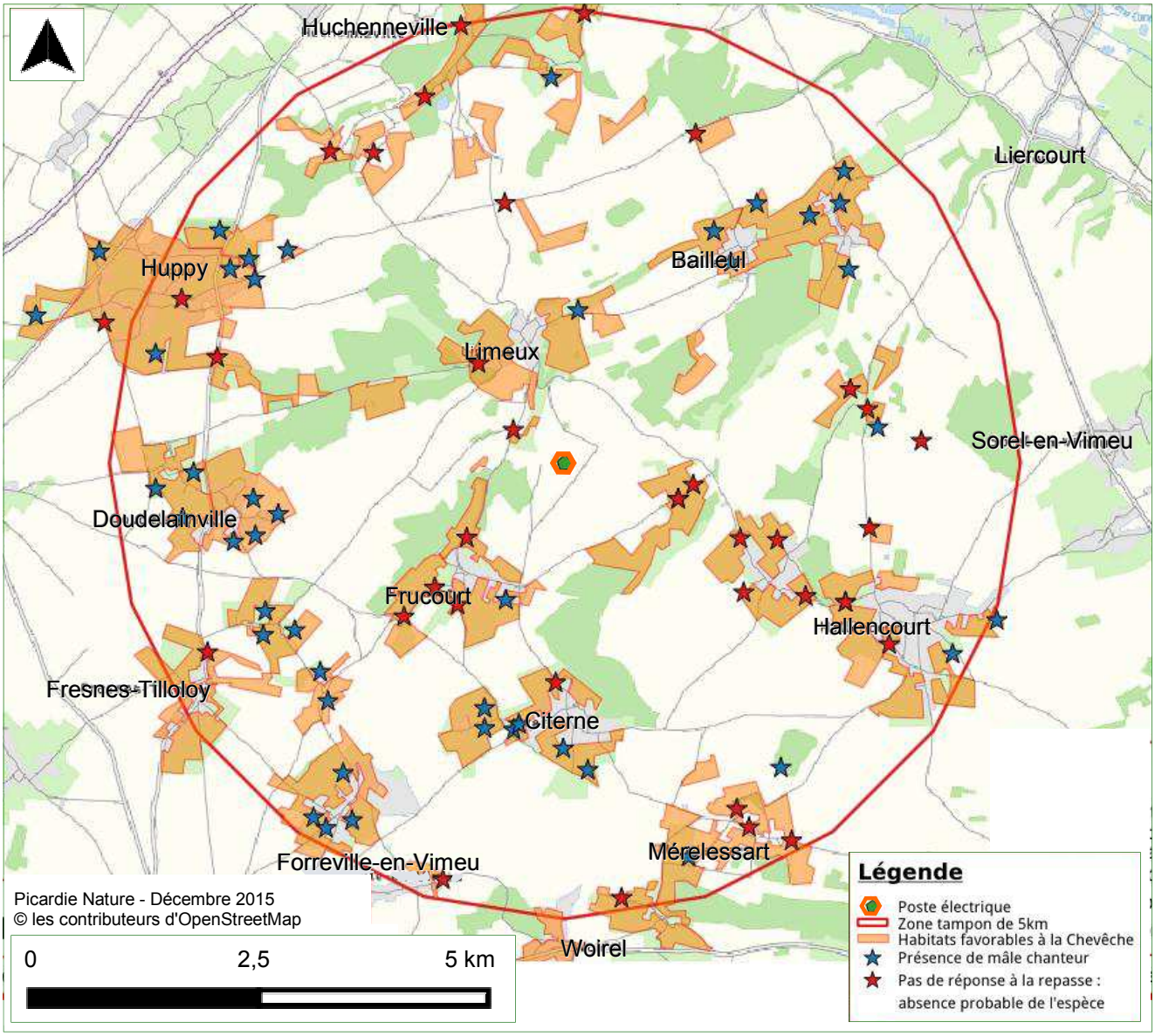


Figure 5 : Résultats du suivi de la Chevêche d'Athéna réalisé en 2015

Résultats

Dans le cadre de cette étude autour du poste électrique de Limeux, trois soirées ont donc été réalisées afin de préciser la situation de l'espèce au sein du périmètre d'étude de cinq kilomètres. Ces trois passages ont eu lieu les 27 mars, 2 et 9 avril 2015 et ont permis de couvrir la quasi-totalité du périmètre.

Un nombre assez important de chanteurs a pu être détecté au cours de cette étude. Par conséquent, les connaissances sur l'état de la population de la Chevêche d'Athéna et sur sa répartition sur la zone ont été fortement améliorées (cf figure 5).
En effet, 43 chanteurs ont été recensés au sein du périmètre d'étude de cinq kilomètres. Cela permet de définir une densité d'environ 0,56 chanteur/km² à l'échelle de l'intégralité du territoire, soit les 77km² que forme le périmètre d'étude. En estimant une densité par rapport à la surface potentiellement favorable à l'espèce, soit environ 15,5km², elle est de l'ordre de 2,78 chanteurs/km².

Il est toutefois à noter que cette densité n'est pas homogène d'une commune à l'autre. En effet, certaines communes abritent des noyaux très importants alors que d'autres n'abritent qu'un, voire aucun chanteur. Parmi la quinzaine de communes ayant une surface significative au sein du territoire d'étude, six abritent à elles seules 84 % des mâles chanteurs détectés au cours de l'étude :

- Bailleul (8 chanteurs),
- Doudelainville (7 chanteurs),
- Citerne (6 chanteurs),
- Huppy (6 chanteurs),
- Vaux-Marquenneville (5 chanteurs),
- Neuville-au-Bois (4 chanteurs).

Enfin, il faut aussi signaler que la répartition des chanteurs n'est pas homogène à l'échelle de l'ensemble du territoire d'étude, c'est à dire le périmètre de cinq kilomètres. Près de 75 % des chanteurs contactés sont localisés dans la moitié sud-ouest du périmètre.

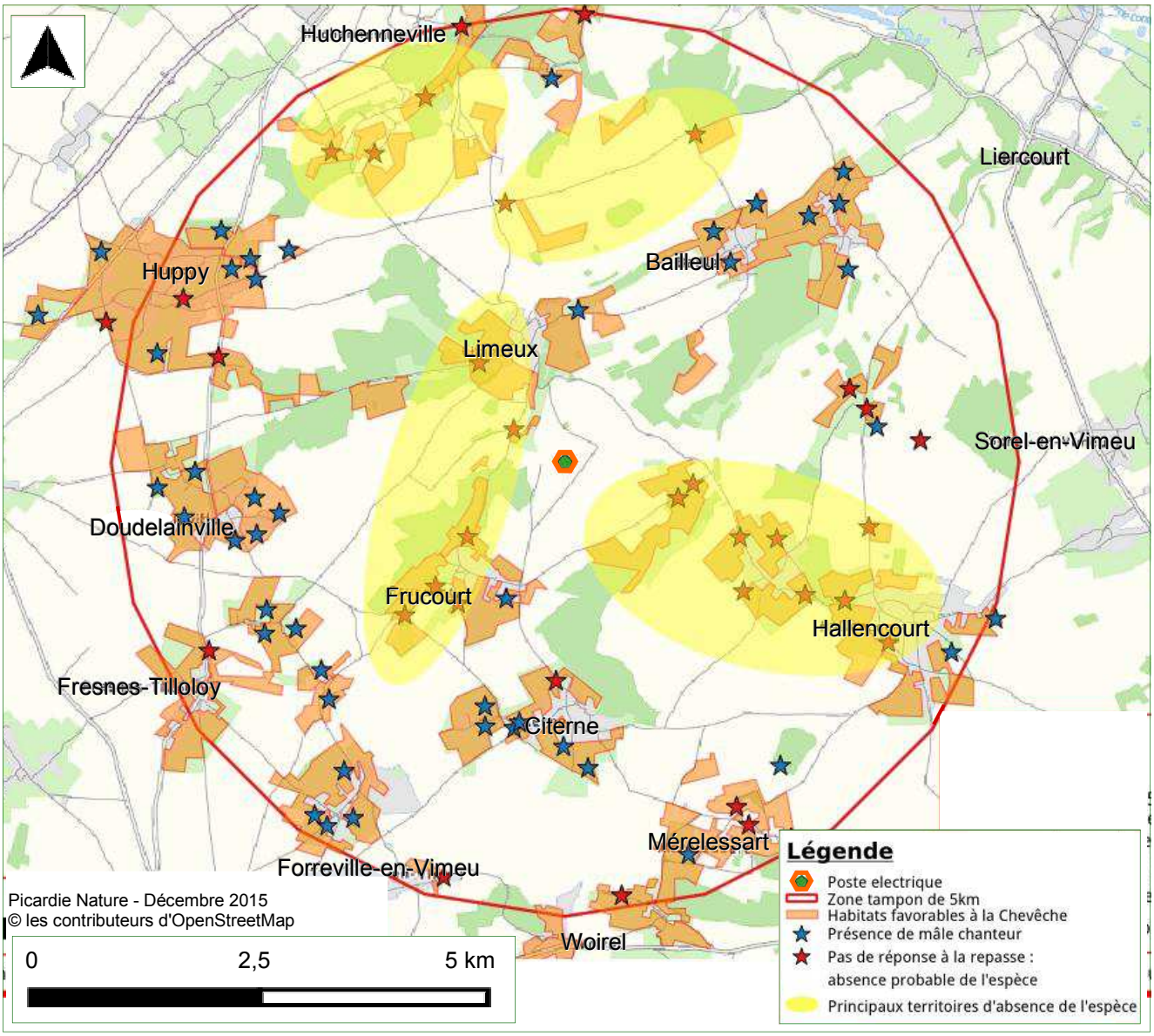


Figure 6 : Secteurs avec habitats favorables non occupés par la Chevêche d'Athéna

Conclusion

L'étude réalisée sur la Chevêche d'Athéna *Athene noctua* en 2015 dans le périmètre de cinq kilomètres autour du poste électrique de Limeux a permis de mettre en évidence la présence d'un nombre assez important de sites occupés par des mâles chanteurs ainsi que des beaux bastions de l'espèce dans certaines communes de la zone. Comme cela a déjà été évoqué précédemment, l'espèce n'est pas répartie de manière homogène au sein de la zone, avec des secteurs où elle n'a pas été découverte au cours de l'étude. Il s'agit notamment de la partie la plus au nord, la partie sud-est et la partie centrale du périmètre. C'est au sein de cette dernière que se trouve logiquement le poste électrique autour duquel ont été réalisés des aménagements, et notamment la plantation d'un verger.
Au regard des données collectées lors de l'étude, et des capacités de dispersion de l'espèce, il semblerait intéressant d'installer un voire plusieurs nichoirs sur les zones favorables à la Chevêche autour du poste, c'est à dire les zones présentant une végétation herbacée assez basse et offrant des sources d'alimentation nécessaires à son maintien, ce qui peut être le cas au niveau du verger si la gestion est adaptée.

Il sera également important, pour que la Chevêche puisse s'installer, que la surface de prairie soit suffisante pour subvenir à ses besoins alimentaires. Afin de favoriser une installation durable et recréer un véritable habitat favorable, il serait aussi intéressant que le verger abrite des arbres fruitiers haute-tige qui pourront donner en vieillissant, dans un futur un peu plus éloigné, des arbres offrant des cavités naturelles à la Chevêche.

Enfin, il serait utile de vérifier à nouveau l'absence de l'espèce sur les secteurs favorables où elle n'a pas été trouvée en 2015 (cf figure 6).

En effet, si cette absence venait à se confirmer, elle pourrait peut-être s'expliquer par un manque de cavités pour la nidification sur ces secteurs.

Il pourrait alors être judicieux d'essayer d'y placer des nichoirs afin de compenser ces manques et favoriser la colonisation de ces sites par la Chevêche, en cas d'acceptation de la démarche par des propriétaires locaux.

Bibliographie

DE LESTANVILLE H., Chevêche d'Athéna *in* COMMECY X. (Coord.), BAVEREL D., MATHOT W., RIGAUX T. & ROUSSEAU C. (2013). Les oiseaux de Picardie. Historique, statuts et tendances. L'Avocette 37 (1) : 214-215.

Thomas HERMANT
Picardie Nature
1 rue de Croÿ
BP 70010
80097 Amiens Cedex 3
thomas.hermant@picardie-nature.org